

**CONSEIL MUNICIPAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 10 Mars 2021****OBJET : 05 bis/2021****Suite à une erreur matérielle de rédaction**

**ENGAGEMENT 2020-2026 – DES PROJETS MUNICIPAUX SUBVENTIONNÉS**  
**DEMANDE DE SUBVENTION PLAN DE RELANCE 2021-2022 – NUMÉRISATION DES**  
**CONSULTATIONS – RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉ EN CENTRE**  
**VILLE POUR L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE MÉDICALE DES POPULATIONS**  
**– POLE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE DIX MARS à HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES</b>
Présents :	26	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Absent (s)	0	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjointes au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; <del>Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET</del> ; M. Julien BOUILLOT ; <del>Mme Hélène LE GUIRRIEC</del> ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –
Pouvoir (s)	3	Mme Laurianne VEYRET à M. Francis CRÉPIN ; Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS ; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Laurent MAILLARD.
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		04 Mars 2021

**Exposé**

**La présente délibération annule et remplace la délibération N°5/2021 pour erreur matérielle de rédaction.**

L'Etat propose d'aider les collectivités locales à financer leurs projets d'investissement dans le cadre d'un plan de relance historique de 100 milliards d'euros mobilisés sur les années 2021 et 2022.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité les services de l'Etat, par courrier en date du 8 février dernier, dans le cadre du plan de relance pour des projets communaux relevant des thématiques du dispositif de soutien de l'Etat.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de cet appel à projets pour le pôle de santé sur les thématiques de numérisation des consultations, de restructuration des locaux d'activité en centre-ville en vue d'améliorer la couverture médicale des populations.

Il rappelle que l'Agglomération d'Agen a attribué à la Commune une subvention dans le cadre du Fonds de Soutien Territorial au titre de l'acquisition et la réhabilitation des locaux de l'ancien Intermarché.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour :

- **L'autoriser** à solliciter auprès de l'Etat une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du plan de relance 2021-2022 sur les thématiques de numérisation des consultations, de restructuration des locaux d'activité en centre-ville en vue d'améliorer la couverture médicale des populations du pôle de santé,
- **Approuver** le plan de financement suivant :

**Coût estimatif des travaux : 632 500 € HT 759 000 € TTC**

**Subventions demandées :**

Etat plan de relance 20%	126 000 €
FST Agglomération d'Agen 21 %	132 825 €
Région	42 000 €
DETR acquisition réserve foncière	134 950 €
<b>Soit un montant de subventions de</b>	<b>435 775 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>196 725 €/HT</b>

Monsieur le Maire précise que les crédits correspondants feront l'objet d'une inscription au budget 2021.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du plan de relance 2021-2022 sur les thématiques de

numérisation des consultations, de restructuration des locaux d'activité en centre-ville en vue d'améliorer la couverture médicale des populations du pôle de santé,

- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

**Coût estimatif des travaux :**                      **632 500 € HT**      **759 000 € TTC**

**Subventions demandées :**

Etat plan de relance 20%	126 000 €
FST Agglomération d'Agen 21 %	132 825 €
Région	42 000 €
DETR acquisition réserve foncière	134 950 €
<b>Soit un montant de subventions de</b>	<b>435 775 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>196 725 €/HT</b>

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que  
dessus**

**Pour extrait conforme,  
Le Maire de Foulayronnes,**



**Bruno DUBOS.**